



Année universitaire 2011-2012

Université Paul Valéry – Montpellier III  
UFR Sciences humaines et sciences de l'environnement

DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

**MASTER**

Mention

Développement Durable et Aménagement (DDA)

Spécialité à finalité professionnelle

## Conduite des Projets Environnementaux (CoPEnvir)

(Transformation du Master IEDDT)

### Master CoPEnvir

Université Montpellier III – Paul Valéry  
Département de Biologie-Ecologie-Environnement  
Bâtiment Jean-Henri Fabre – Bureau 03  
Route de Mende  
F-34199 MONTPELLIER cedex 5

Tél. : +33(0)4 67 14 23 12

Fax : +33(0)4 67 14 24 59

Messagerie : [martine.feugray@univ-montp3.fr](mailto:martine.feugray@univ-montp3.fr)

Site internet : <http://joel.andre.free.fr/master-copenvir>

UNIVERSITE PAUL VALERY  
UFR Sciences humaines et  
sciences de l'environnement  
route de Mende – Bât. C – Bureau 06  
F-34199 Montpellier cedex 5

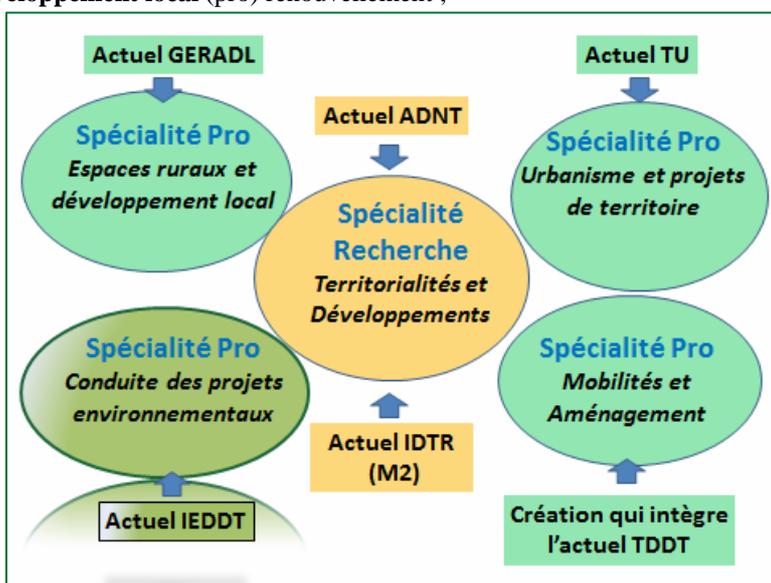
Tél. 04 67 14 24 37 – 04 67 14 55 40  
master.ufr3@univ-montp3.fr

Site internet : <http://ufr3.univ-montp3.fr>

## MASTER Mention Développement Durable et Aménagement (DDA)

La mention est organisée autour de cinq spécialités dont une à vocation « recherche » et les quatre autres à vocation professionnelle tournées vers l'aménagement :

- **Territorialités et développements** (recherche) *création à partir de la fusion des anciennes spécialités recherche ADNT et IDTR de la mention TSAD ;*
- **Urbanisme et projets de territoire** (pro) *renouvellement ;*
- **Mobilités spatiales et aménagement** (pro) *création intégrant une spécialité existante de la mention TSAD (TDDT) ;*
- **Conduite des projets environnementaux** (pro) *renouvellement ;*
- **Espaces ruraux et développement local** (pro) *renouvellement ;*



### OBJECTIFS SCIENTIFIQUES

La mention proposée pour 2011-2014, « Développement durable et aménagement » reste appuyée en partie sur l'offre de licence du département de géographie et d'aménagement tout en offrant un fort élargissement disciplinaire en lien avec les problématiques du développement. L'ouverture à la pluridisciplinarité tient à la fois au bassin de recrutement de la mention, aux types de spécialités qui la structurent et aux partenariats sur lesquels elles s'appuient.

L'objectif est de former des étudiants de 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> années universitaires à la fois aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur via la préparation au doctorat ainsi qu'à ceux de l'aménagement et du développement à partir d'une offre diversifiée couvrant plusieurs domaines de spécialisation (environnement, rural, transport, tourisme, urbain) et champs de compétences (recherche, recherche-action, accompagnement, aménagement, ingénierie). Il s'agit de donner aux étudiants les connaissances nécessaires relatives aux théories, pratiques et techniques de l'aménagement et du développement intégré des territoires, avec une priorité donnée aux exigences de durabilité sociale, économique et environnementale.

La mention DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AMÉNAGEMENT est par ailleurs inscrite dans les grandes orientations thématiques du pôle Sciences Humaines et Sociales de l'UMSF et de la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier, notamment autour des questions de développement durable des territoires, faisant nécessairement appel à des approches et compétences pluridisciplinaires.

Sa spécificité tient également à un solide partenariat pluri-institutionnel puisqu'elle associe l'UM3 aux établissements d'enseignement supérieur impliqués dans le projet de l'Université unique (UM1, UM2, SupAgro) mais aussi à d'autres établissements et instituts de recherche (CIRAD, INRA, IRD, CNRS, IAMM, Université de Perpignan). Elle est, par ailleurs, adossée à une dizaine d'équipes de recherche mobilisées sur les questions de développement durable des territoires.

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Concernant les **spécialités professionnelles**, l'objectif est de former des spécialistes de l'aménagement territorial dans des registres divers (développement local, développement urbain, gestion des flux et transport, tourisme, gestion environnementale...) correspondant à un besoin réel et tout à fait actuel de savoir-faire transdisciplinaires, et débouchant sur des nouveaux métiers à exercer dans le secteur public et le secteur privé.



Université Paul Valéry – Montpellier III - UFR Sciences humaines et sciences de l'environnement  
DOMAINE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

## MASTER

Mention

Développement Durable et Aménagement (DDA)

Spécialité à finalité professionnelle

# Conduite des Projets Environnementaux (CoPEnvir)

(Transformation du Master IEDDT)

**Responsables** : Joël ANDRE (M2), Jean-Noël LHERITIER (M1)

## 1. Présentation générale

Cette formation possède onze ans d'expérience, d'abord DESS EPE, puis Master IEDDT et à la rentrée Master CoPEnvir. C'est une formation d'Ingénierie Environnementale qui produit des cadres généralistes de l'environnement de haut niveau, dans les collectivités, les entreprises, les bureaux d'étude, les services de l'état, les industries. Aujourd'hui grâce à un réseau de 210 diplômés et autant de professionnels cette formation est reconnue nationalement dans tous les domaines concernés (voir § n° 3 « Débouchés et emplois »).

La place des problématiques environnementales est aujourd'hui omniprésente dans l'aménagement et le développement des territoires au point d'en être devenue partie intégrante. Ainsi, l'ensemble des métiers de l'aménagement et du développement intègre désormais la dimension environnement. Au sein de la **mention « Développement Durable et Aménagement »**, la connaissance de l'ensemble de ces problématiques constitue l'axe central et l'apport original de la **spécialité « Conduite des Projets Environnementaux »**. En résumé, il s'agit de donner à des étudiants de géographie, d'aménagement, ou autres, une connaissance générale de l'ensemble des problématiques environnementales afin :

- de préparer les étudiants qui le souhaitent au M2 de cette spécialité ;
- mais aussi d'apporter une « culture environnementale » à l'ensemble des étudiants de la mention.

La spécialité « **Conduite des Projets Environnementaux** » est une formation professionnalisante concernant l'expertise et le traitement des problématiques environnementales (Ingénierie). Elle répond à un besoin croissant des collectivités locales et territoriales et, plus généralement, de tous les acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des problématiques environnementales dans un souci de développement durable des territoires, au premier rang desquels figurent les syndicats d'aménagement spécialisés en environnement, les bureaux d'étude, les entreprises, les industries.

Ces différents acteurs doivent en effet faire face, de plus en plus, aux problèmes de dialogue entre les responsables territoriaux et les spécialistes de l'environnement ; ils doivent produire des cahiers des charges pour leurs projets environnementaux ; ils doivent réaliser ou faire réaliser des suivis et des évaluations de leurs politiques environnementales et, d'une manière générale, prendre en compte l'environnement dans tous les secteurs de leur activité. De surcroît, le contexte juridique et institutionnel de l'expertise et de la mise en œuvre des problématiques environnementales est en constante évolution au point d'être désormais un segment professionnel à part entière.

## 2. Objectifs et compétences visés

Former de véritables ingénieurs du développement durable des territoires par des savoir-faire qui s'y rattachent :

- \* connaître et caractériser les différentes problématiques environnementales ;
- \* maîtriser les outils de connaissance des systèmes naturels et des données environnementales ;
- \* savoir élaborer des diagnostics environnementaux et des programmes d'action ;
- \* connaître et maîtriser les logiques des acteurs environnementaux et le relationnel qui s'y attache ;
- \* savoir passer de la connaissance à l'action ;
- \* maîtriser le droit appliqué à l'environnement et à l'aménagement ;
- \* savoir intégrer l'environnement aux politiques territoriales et au développement local ;
- \* maîtriser la conception et la mise en œuvre opérationnelle et financière de projets environnementaux ;
- \* connaître la philosophie et pratiquer la démarche de contrat ;
- \* savoir gérer les situations de crises environnementales ;
- \* maîtriser l'interface environnement/économie.

## 3. Débouchés et emplois

Nous avons mis au point un observatoire et un dispositif de suivi de tous les étudiants de toutes les promotions du DESS et du Master.

Collectivités et établissements publics qui emploient nos diplômés dans le domaine de l'Environnement depuis 10 ans :

ADEME, Marseille, Nouméa, Paris, Saint Denis (Réunion) ; Ambassade de France, Djibouti ; Communauté Agglomération Hauts de Seine ; Communauté de communes de Chinon ; Communauté de Communes de Saint Vallier ; Communauté de Communes Haute Vallée de l'Oise ; Communauté de communes Hauts de Bièvre ; Communauté de Communes La Domitienne ; Communauté de Communes Maure de Bretagne ; Communauté de Communes Portes de l'Essonne ; Communauté Urbaine du Grand Lyon ; Commune de Saint Geniez d'Olt ; Commune de Sarrians ; Conseil Général Basses Pyrénées ; Conseil Général de Haute Loire ; Conseil Général de Haute-Garonne ; Conseil Général de l'Hérault ; Conseil Général de la Vienne ; Conseil Général de l'Ain ; Conseil Général des Bouches-du-Rhône ; Conseil Général des Vosges ; Conseil Régional de Picardie ; Conseil Régional du Languedoc-Roussillon Montpellier ; D.D.A.F. 34, Montpellier ; D.D.A.F. 66, Perpignan ; D.D.A.F. 84, Avignon ; DRIRE, Lyon ; Education Nationale, Lorient, Lyon ; Ministère Travaux Publics, Yaoundé, Cameroun ; Office National des Forêts, Tarbes ; Pays des 7 vallées (62) ; Pays des sept rivières Haute Saône ; Province de Nouméa (N.C.) ; Syndicat d'eau potable du Département des Charentes ; Syndicat du Pays de Maurienne ; Syndicat Mixte de Protection et Gestion Camargue Gardoise ; Syndicat Mixte Eau Assainissement, Les Matelles ; Ville d'Alès ; Ville de Châlons en Champagne ; Ville de Charmay les Mâcons ; Ville de Colombes ; Ville de Frontignan ; Ville de Nîmes ; Ville de Nouméa (N.C.) ; Ville de Pantin ; Ville de Rueil Malmaison.

Entreprises qui emploient nos diplômés dans le domaine de l'environnement depuis 10 ans :

ABCD Durable, Annecy ; Agence Architecture Urbanisme, Perpignan ; Agence de l'eau RMC, Montpellier ; Agence Franck BOUTTE, Paris ; ASCONIT Consultants, Lyon ; Autoroutes du Sud de la France, Marseille ; BCEOM, Guyencourt, Montpellier ; BIOTOPE Océan Indien, Réunion ; Biotope, Mèze ; BRL Ingénierie, Nîmes ; Bureau d'études ALTER, Castelnau le Lez ; Cabinet FONTES, Montpellier ; Cabinet GONDOIN, Cavaillon ; CAF, Agen ; Causeway Cast and Gleus Heritage Trust, Irlande ; Chambre Régionale des métiers, Lille ; Chambre Régionale des Métiers, Montpellier ; CIMED SNCF, Marseille ; CISALP, Chambéry ; CITADIA, Ollioules ; COCA COLA, Grigny ; Compagnie du Vent, Montpellier ; Conservatoire des Espaces Naturels L.R., Montpellier ; COVED, Angers ; CREN Ardèche, Mirabel ; CREN Franche Comté, Besançon ; CSS RECYCLING, Marignane ; DLM Architectes, Montpellier ; DRIRE, Lyon ; DURANCE GRANULATS, Peyrolles en Provence ; ECCTA, Bordeaux ; EDDERIS, Orléans ; EDUCATION ENVIRONNEMENT, VIRGINIE, U.S.A. ; EDUCATION ENVIRONNEMENT, Marseille ; EGIS Eau, Montpellier ; EGIS Structure Environnement, Balma ; EIFPAGE CONSTRUCTION, Nice ; EOLE-RES, Avignon ; ESPACE INFO ENERGIE, Alès ; Eurocape, Castelnau le Lez ; EXO SOLUTIONS, Biarritz ; GEONIMIE, Vaulx-en-Velin ; GINGER/SIEE, Montpellier ; Gîtes de France, Calvi ; GROUPAMA, Nancy ; Groupe NICOLLIN, Montpellier ; HERAULT TRANSPORT, Montpellier ; HORIBA ABX, Montpellier ; I.A.T.E., Aubenas ; IEA, Orléans ; Imprimerie Microlynx, Rennes ; Imprimerie Pierre Impression, Lattes ; INEXIA, Saint Denis ; INEXIA/SNCF, Marseille ; INGEROP Vienne ; INGEROP Vienne, Besançon, Paris ; INRA, Avignon ; ISS Facility Services, Paris ; LYONNAISE DES EAUX, Caen ; Maison Environnement, Alès ; MERIDIONALIS, Montpellier ; Muséum Histoire Naturelle, Toulouse ; NOE Jardin des plantes, Paris ; ORTEC, Lavéra ; P et T Technologies, Rennes ; Parc Régional des Grands Causses, Millau ; Programme Biodiversité, Ouganda ; RFF, Montpellier ; SCAM Travaux Publics, Toulouse ; SEDE, Châteaulin ; SEMAPHORE, Paris ; SERALP Infrastructure, Lyon ; SETEO, Dijon ; SITA CENTRE EST, Besançon ; SITA SUD, Avignon ; SNC Lavalin, Clermont Ferrand ; SNCF Lille/Lezennes, Lyon, Montpellier, Melun, Nîmes, Paris, Toulouse ; SOBERCO, Lyon ; SOLAIRE DIRECT, Bouc Bel Air ; SOLATRAG, Agde ; SYNDICAT MIXTE DU SALAGOU, Clermont l'Hérault ; TERRAO, Lyon ; TERRA-SOL, Sommières ; UNIPSO, Bruxelles ; VEOLIA, Sète ; VEOLIA/RUAS, Alès ; VINCI, Bayonne ; VSB Energies Nouvelles Nîmes, Rennes ; ZODIAC airbag, Lyon.

## 4. Description de la formation

### Contenu pédagogique :

La structuration et la logique d'ensemble de cet enseignement sont les suivantes :

### Master 1

#### M1, S1 : TRONC COMMUN

UE 1 TC LES TERRITOIRES DANS TOUS LEURS ETATS : approche conceptuelle, outils d'analyse et éléments de prospective - 24 h CM

- Les transformations des territoires liées à la mondialisation, à l'accélération du temps et à la généralisation des processus de communication :
- L'émergence du développement durable : du global au local : ses acquis, ses limites, ses perspectives :

UE 2 TC METHODOLOGIE DE L'ENQUETE EN SCIENCES SOCIALES ET AMENAGEMENT - 36 h TD

- Introduction au rôle des enquêtes dans le dispositif de recherche ou dans l'entrée dans le monde professionnel dans les domaines des sciences sociales, de l'aménagement et de l'environnement
- Exercices de saisie et de traitement des données, maîtrise des outils informatiques dédiés

UE3 TC LANGUE VIVANTE - 20 h TD

- Apprentissage des langages professionnels en anglais

#### M1, S1 : SPECIALITE CONDUITE DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX

UE 5 BASES PRATIQUES EN CARTOGRAPHIE ET SIG – 24 h TD

- Systèmes d'information géographique
- Sémiologie graphique
- Apprentissage du SIG « Mapinfo » et pratique de construction de cartes

UE 24 INTERFACE PATRIMOINE-TOURISME DANS LE DEVELOPPEMENT DURABLE DU RURAL - 24 h TD (UE mutualisée avec les spécialités « Espaces ruraux et développement local » et « Mobilités spatiales et aménagement »)

- Introduction à la « patrimonialisation » des environnements naturels et culturels
- Caractérisation, présentation et valorisation du patrimoine naturel, bâti et paysager en France
- Evènements culturels ou festifs comme bases d'activité touristique
- Le tourisme dans les zones de faible densité de population
- Les grandes formes de l'aménagement touristique

UE 62 NATURE DES PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES 1 - 30 h TD

#### **Problématiques environnementales globales et milieu marin - 10 h**

- Protection des espèces rares ou menacées et préservation de la biodiversité
- Pêche et surpêche
- Pollution organique et minérale du milieu marin
- Changement climatique et altération globale des systèmes naturels marins

#### **Espaces littoraux - 10 h**

- La protection du trait de côte
- Qualité des eaux littorales, portuaires et des étangs littoraux
- Les enjeux autour de la protection et de la valorisation du patrimoine naturel et paysager des espaces littoraux
- Multi usages et planification des espaces littoraux

#### **Milieus d'eau douce - 10 h**

- Eaux douces (pollutions minérales et organiques des rivières et des fleuves)
- Les altérations physiques des rivières et des fleuves
- La gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau

UE 63 NATURE DES PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES 2 - 30 h TD

#### **Espaces ruraux - 10 h**

- Agriculture et environnement
- Sylviculture et environnement
- Infrastructures et environnement ; les études d'impact

- Sports et activités de pleine nature et préservation de l'environnement

#### **Milieu urbain - 10 h**

- Documents d'urbanisme et prise en compte de l'environnement et des risques naturels
- Pollution atmosphérique : des sources de pollution aux politiques de lutte
- Approvisionnement en eau potable et traitement des eaux usées
- Les nuisances sonores
- Collecte et traitement des déchets urbains
- Les autres problématiques environnementales en milieu urbain

#### **Milieu industriel - 10 h**

- Le cadre législatif et réglementaire : les ICPE, la directive SEVESO
- Le traitement des déchets industriels
- Les carrières
- La maîtrise globale des impacts environnementaux par la norme : la certification ISO 14001

### **M1, S2**

#### UE 64 ATELIER TUTEUR « Ingénierie Environnementale » – 72 h TD

- Techniques d'inventaires biologiques et des milieux, diagnostics écologiques
- Les outils de diagnostic environnemental
- Outils statistiques de l'environnement
- Indicateurs et tableaux de bord environnementaux

#### UE 65 STAGE ENCADRE « ENVIRONNEMENT » EN ENTREPRISE

- Durée : 14 semaines minimum en collectivité, entreprise, bureau d'études
- Type de stage : professionnel
- Type de rendu : mémoire de stage de 30 pages maximum. Soutenance première quinzaine de juin.

## **Master 2**

Il s'agit de former des praticiens de haut niveau à destination des collectivités locales et territoriales, de bureaux d'études, des entreprises et de tous les acteurs publics et privés concernés par les problématiques environnementales dont les compétences sont décrites ci-dessous.

La réussite est de 99 % mais les candidats ne doivent pas se leurrer sur la « facilité » de cette formation qui demande en M2 un effort d'environ 50 heures par semaine, entre cours, sorties d'étude, travail personnel, travail collectif, ainsi que le sacrifice d'un certain nombre de week-end.

### **M2, S1 : TRONC COMMUN**

#### UE29 TC FORMER DE FUTURS AMENAGEURS AU DEVELOPPEMENT INTEGRE ET DURABLE DES TERRITOIRES – 36 h CM

- Concepts d'aménagement, environnement et développement ; connaissance des acteurs de l'aménagement et du développement des territoires
- Développement local et aménagement rural ; politiques d'aménagement rural et développement territorial ; territoires fonctionnels et territoires institutionnels

### **M2, S1 : SPECIALITE CONDUITE DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX**

- L'emploi du temps est chargé, en moyenne de 25 à 30 heures de présence par semaine, jusqu'en décembre, un peu plus léger ensuite jusque fin février.
- A 350 heures d'interventions, professionnelles à 80 %, s'ajoutent des sorties d'étude environ 12 pour lesquelles sont demandées une fiche de synthèse. Un voyage d'étude d'une semaine pour lequel est demandé un rapport professionnel. Est demandé, aussi, une fiche de lecture par mois. Dans les autres préparations il y a une revue de presse sur 6 jours avec restitution orale et écrite, un projet professionnel collectif sur un territoire d'EPCI sur 6 mois, avec rapport et restitution devant élus et techniciens. Enfin, une épreuve technique SIG. Soit sept épreuves professionnelles sur table, une préparation au concours d'ingénieur territorial avec plusieurs épreuves blanches de concours dont une comptée pour l'évaluation. Ce qui fait une formation de 550 heures mini sur 5,5 mois (cf. aussi contrôle des connaissances en M2 --> "F.A.Q." de notre site internet). Ensuite le stage professionnel de 5 à 6 mois (cf. les lieux de stage à la rubrique "Débouchés" de notre site internet).

UE 66 UTILISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DANS L'INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE – 24 h TD

- Apprentissage du logiciel de SIG « Map Info » :
  - Rappel des concepts de base guidant les systèmes de gestion de données géographiques. Présentation aux étudiants des principes de base mobilisés pour la représentation, la gestion, l'interrogation, le traitement et la restitution de l'information géographique au sein d'un « Système d'Information Géographique » à but environnemental

UE 67 LE CADRE INSTITUTIONNEL, SOCIO-ECONOMIQUE ET JURIDIQUE DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES – 48 h TD

- Cadre institutionnel des politiques environnementales (10 h)
- Collectivités territoriales, corps intermédiaires et politiques environnementales (10 h)
- Droit constitutionnel et droit de l'environnement et de l'aménagement (08 h)
- Droit appliqué de l'environnement en France (20 h)

UE 68 LE MONTAGE OPERATIONNEL ET FINANCIER DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX - 48 h TD

- Le cadre général (5 h)
- Le montage opérationnel des projets environnementaux (14 h)
- Le montage financier des projets environnementaux (29 h)

UE 69 PROJETS ENVIRONNEMENTAUX : ETUDES DE CAS - 96 h TD avec sorties/voyages d'études (voir sur notre site « Ressources » : sorties d'études → détail des sorties)

- Au niveau des milieux d'eau douce (24 h)
- Au niveau de l'environnement urbain et des infrastructures (24 h)
- Au niveau des espaces ruraux (24 h)
- Au niveau des entreprises et des infrastructures (24 h)

UE 70 CONDUITE DES PROJETS ENVIRONNEMENTAUX (ETUDES DE CAS) ET EMPLOI - 96 h TD avec sorties/voyages d'études (voir sur notre site « Ressources » : sorties d'études → détail des sorties)

- Au niveau du montage opérationnel (24 h)
- Au niveau du montage financier (24 h)
- Passeport pour l'emploi dans le domaine environnemental (48 h)
  1. Construire un projet environnemental de territoire, mise en situation professionnelle au sein d'une collectivité territoriale dans le cadre d'un projet collectif tutoré
  2. Identification des possibilités de stage et des segments d'emploi à travers l'actualité environnementale (analyse des revues de presse, identification des problématiques et des savoir-faire à mobiliser)
  3. Préparation au concours d'ingénieur territorial
  4. Connaissance des modalités de recrutement dans la fonction publique et les entreprises (concours, curriculum vitae, entretien d'embauche...)

A ces enseignements s'ajoutent des interventions sur la recherche d'emplois.

La formation est à temps plein, elle ne permet pas le cumul d'un emploi à temps partiel. Conférences, séminaires, sorties/voyages d'étude et projet collectif complètent la formation.

L'assiduité est obligatoire, aucune dispense d'assiduité n'est accordée.

## M2, S2

UE 71 STAGE PRO ENCADRE EN ENTREPRISE

- Durée : 5 à 6 mois
- Type de stage : professionnel « tutoré » en relation avec les entreprises et bilans mensuels
- Type de rendu : mémoire de stage de 50 pages maximum
- Soutenance début septembre

Le contenu du stage d'une durée de cinq mois minimum sera envisagé dès le début de la formation. L'étudiant sera appelé à rechercher lui-même son stage, comme initiation aux procédures d'intégration dans la vie active. Cependant certains stages pourront être proposés. Le sujet de stage sera validé par le responsable de la formation à partir du cahier des charges des objectifs et des missions fourni par le maître de stage de l'entreprise.

Les sujets de stages devront être ouverts sur les Collectivités territoriales, les entreprises et les bureaux d'études et offrant des responsabilités de niveau cadre. La gestion de projets environnementaux sera particulièrement recherchée. Le stage pourra comporter un seul sujet ou un sujet principal, accompagné d'un ou deux autres dossiers.

Le stage fera l'objet d'une évaluation spécifique :

- en relation avec la structure d'accueil ;
- et à travers l'appréciation du rapport de stage, qui doit constituer l'aboutissement de la formation (rapport écrit + oral de restitution).

Enseignements de la spécialité :

## Conduite des Projets Environnementaux (CoPEnvir)

Première année

<b>MASTER 1</b>					
<b>Semestre 1</b>					
		H. étudiants	CM	TD	ECTS*
<b>ENSEIGNEMENTS DE TRONC COMMUN</b>					
UE 1	Les territoires dans tous leurs états : approche conceptuelle, outils d'analyse et éléments de prospective	24	24		5
UE 2	Méthodologie de l'enquête en sciences sociales et aménagement	36		36	4
UE 3	Langues vivantes	20		20	3
<b>ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE</b>					
UE 5	Bases pratiques en cartographie et SIG	24		24	3
UE 24	Interface patrimoine-tourisme dans le développement durable des territoires ruraux (UE mutualisée avec les spécialités « Espaces ruraux et développement local » et « Mobilités spatiales et aménagement »)	24	24		5
UE 62	Nature des problématiques environnementales 1	30		30	5
UE 63	Nature des problématiques environnementales 2	30		30	5
<b>TOTAL</b>		<b>188</b>	<b>48</b>	<b>140</b>	<b>30</b>
<b>Semestre 2</b>					
		H. étudiants	CM	TD	ECTS*
UE 64	Atelier tutoré « Ingénierie environnementale »	72		72	10
UE 65	Stage encadré « environnement » en entreprise (14 semaines minimum)				20
<b>TOTAL</b>		<b>72</b>		<b>72</b>	<b>30</b>
<b>TOTAL MASTER 1</b>		<b>260</b>			<b>60</b>

\* ECTS = Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

UE = Unité d'enseignement

Enseignements mutualisés

Enseignements de la spécialité :

# Conduite des Projets Environnementaux (CoPEnvir)

Deuxième année

<b>MASTER 2</b>								
<b>Semestre 1</b>								
					H. étudiants	CM	TD	ECTS*
<b>TRONC COMMUN AUX SPECIALITES PROFESSIONNELLES DE LA MENTION</b>								
UE 29 TC	Former de futurs aménageurs au développement intégré en développement durable des territoires				36	36		3
<b>ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE</b>								
UE 66	Utilisation des systèmes d'information géographique dans l'ingénierie environnementale				24		24	3
UE 67	Le cadre institutionnel, socio-économique et juridique des politiques environnementales				48		48	4
UE 68	Le montage opérationnel et financier des projets environnementaux				48		48	4
UE 69	Projets environnementaux (études de cas et sorties d'études)				96		96	8
UE 70	Conduite des projets environnementaux (étude de cas et sorties d'études) et emploi				96		96	8
<b>TOTAL</b>					<b>348</b>	<b>36</b>	<b>310</b>	<b>30</b>
<b>Semestre 2</b>								
					H. étudiants	CM	TD	ECTS*
UE 71	Stage encadré « environnement » en entreprise (20 à 24 semaines)							30
<b>TOTAL</b>								<b>30</b>
<b>TOTAL MASTER 2</b>					<b>348</b>			<b>60</b>

\* ECTS = Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

UE = Unité d'enseignement

Enseignements mutualisés

## 5. Modalités d'admission

- **En M1** - pas de quota.

Pour l'accès en M1 de plein droit, il faut être titulaire d'une licence en géographie ou aménagement, géographie parcours environnement, sciences politiques.

### 1) **Cas des étudiants de l'Université Paul Valéry ayant les diplômes requis :**

réinscription en ligne obligatoire à partir du 1er septembre 2011 :

[http://www.univ-montp3.fr/index.php?option=com\\_content&task=view&id=79&Itemid=62](http://www.univ-montp3.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=79&Itemid=62)

### 2) **Cas des étudiants hors Université Paul Valéry ayant les diplômes requis :**

Les étudiants venant d'une Université autre que l'UM3 (UPV) devront télécharger un dossier, à partir de début mai 2011, sur le site <http://www.univ-montp3.fr/> dans la rubrique « **Inscription et admission** » - « **Admissions à l'UPV** » - « **Admissions sur Tranfert** ».

### 3) **Pour les autres licenciés** (Biologie, Economie, AES, autre) l'accès se fait sur la base de l'examen d'un dossier cumulant résultats universitaires et motivations personnelles.

Dans ce cas, un dossier de demande d'admission sur validation d'acquis sera à télécharger sur le site <http://www.univ-montp3.fr/> dans la rubrique « **Inscription et admission** » - « **Admissions à l'UPV** » - « **Admissions sur validation d'acquis** ». Dossiers à déposer mi-juin.

Voir aussi : [cette rubrique sur le site scolarité de l'UFR3](http://www.univ-montp3.fr/) : <http://ufr3.univ-montp3.fr/>

Contact administratif : MONTES-LARA Andréa tél. 04.67.14.21.92, [scola.ufr3@univ-montp3.fr](mailto:scola.ufr3@univ-montp3.fr)

### 4) **Cas des titulaires d'une licence professionnelle.** La licence professionnelle n'est pas destinée à une poursuite d'études ; en effet c'est une formation qualifiante pour l'emploi. Elle répond aux engagements européens qui prévoient un cursus licence adapté aux exigences du marché du travail en Europe. Seules seront prises en compte les candidatures justifiant d'une expérience professionnelle minimum de 12 mois et justifiant de la nécessité d'une reprise d'étude en Master. Dans ce cas seulement, se référer au point 3.

### **En M2 (sélection sur dossier et audition)** - 20 à 22 étudiants.

Les étudiants titulaires d'un M1, d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent de niveau BAC+4, validant 60 crédits ECTS après l'obtention antérieure de 180 crédits ECTS, ont la possibilité d'intégrer la deuxième année de notre formation.

Les étudiants ayant une qualification professionnelle pouvant être acceptée par équivalence (VAP - décret de 1985) peuvent postuler au titre de la formation continue. Le diplôme peut aussi être délivré par validation des acquis de l'expérience après décision d'une commission (VAE - décret de 2002).

La réussite du programme valide un diplôme d'Etat de niveau 1 (grade de Master).

Le nombre d'étudiants acceptés chaque année en M2 est limité.

La sélection des candidats est effectuée par un jury d'enseignants et/ou de professionnels, sur dossier, puis audition. Cette audition d'environ 20 à 30 mn permet au candidat de se présenter et expliquer son parcours, ses résultats antérieurs, son projet professionnel. Le jury est en principe composé des deux responsables du Master, d'un chef de service d'une collectivité territoriale, d'un chef de service du secteur privé. L'entretien permet au candidat de valoriser non seulement ses travaux, mais aussi ses expériences et qualités personnelles. Le Président du jury est le responsable du M2. A l'issue des auditions une liste d'admission et une liste complémentaire sont constituées. Les admissions sont prononcées de 48 à 72 h après l'audition.

Les candidats doivent par ailleurs pouvoir justifier de leur niveau d'anglais.

Le cursus du M2 est articulé en deux semestres : un semestre de cours, interventions professionnelles, voyages d'étude (septembre - février), suivi en mars d'un stage continu de cinq à six mois en milieu professionnel (stage qui peut être effectué à l'étranger sous conditions) et dont la soutenance a lieu en septembre.

- **Diplômes requis** (dans tous les cas la qualité des stages et du mémoire sera déterminante, un bac sciences ou un diplôme sciences dans le cursus est un plus)
  - M1 I.E.D.D.T. (UM3)
  - M1 ou maîtrise de Géographie et Géographie parcours Environnement
  - M1 ou maîtrise d'Aménagement ; M1 Sciences politiques
  - MST ou IUP sur le thème de l'environnement ou du patrimoine naturel
  - M1 ou maîtrise Biologie des Populations et des Ecosystèmes
  - Diplômes de niveau équivalent à ceux cités ci-dessus
- **Effectifs** : 22 au total : en formation initiale : 17 minimum ; en formation continue : 05 maximum.

➤ Disciplines pré-requises (2 sur 4 de préférence) :

- 1) Géographie – Environnement – Aménagement
- 2) Ecologie appliquée à la gestion des milieux et de l'espace
- 3) Notions de droit public, droit de l'aménagement, droit de l'environnement
- 4) Notions d'administration et de finances des collectivités, de conduite de projet, de développement local.

➤ Procédures d'admission

- 1) Pour les étudiants issus d'un M1 ou d'une maîtrise professionnalisée l'admission sera prononcée :
  - sur dossier, présentant en particulier un mémoire de Master 1 (ou maîtrise) dont la thématique générale s'intègre dans celle du M2 et dont le niveau justifie la poursuite d'études en troisième cycle ;
  - et après un entretien dont l'objet est notamment de préciser le projet professionnel spécifique pour l'année de M2.
- 2) Pour les étudiants titulaires d'un M1, d'une maîtrise en sciences humaines, sciences de la vie, ou autres diplômes équivalents l'admission sera prononcée :
  - selon les mêmes dispositions ;
  - avec vérification des prérequis et validation du projet professionnel.
- 3) Pour les étudiants en formation continue après validation des acquis, vérification des prérequis et entretien.

Dans tous les cas le jury de sélection portera son attention non seulement sur la qualité du cursus, les motivations et le projet professionnel, mais aussi sur les aptitudes des candidats au travail personnel intensif et au travail collectif.

La session de sélection principale a lieu fin juin ou début juillet. Les étudiants sur liste complémentaire peuvent être recontactés jusqu'à fin août.

## 6. Nos partenaires

Ils sont constitués par des intervenants privilégiés d'entreprises ou de collectivités, parfois d'ailleurs nos diplômés, ex-stagiaires. D'autre part la formation peut fonctionner grâce aux entreprises qui, par le biais de la taxe d'apprentissage, permettent de financer toutes les activités d'études extérieures, qui demandent des déplacements en bus et des hébergements. Ceci permet aussi l'acquisition d'ouvrages spécialisés pour la bibliothèque du Master et du matériel informatique. Figurent ci-dessous nos principaux partenaires :



Le dossier de candidature du M2 est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://joel.andre.free.fr/master-copenvir>

Vous pouvez également demander ce dossier par courrier en joignant une enveloppe (format A4) timbrée à 1,40 € et libellée à votre adresse ou le retirer sur place.

**Université Montpellier III**  
**Master CoPEnvir**  
**Département de Biologie - Ecologie - Environnement**  
**Bâtiment Jean-Henri Fabre – Bureau 03**  
**Route de Mende – F-34199 MONTPELLIER cedex 5**

Tél. : +33(0)4 67 14 23 12 – Fax : +33(0)4 67 14 24 59

Messagerie : [martine.feugray@univ-montp3.fr](mailto:martine.feugray@univ-montp3.fr)

☞ Site internet : <http://joel.andre.free.fr/master-copenvir>

**Envoi du dossier de candidature pour le M2, uniquement au secrétariat  
du Département de Biologie-Ecologie-Environnement  
Date limite : vendredi 17 juin 2011**

**Auditions les lundi 04 et mardi 05 juillet 2011**

## **7. Formation continue**

Pour toute information complémentaires et pour l'établissement du dossier de formation continue (CIF, Congé formation professionnelle, plan de formation...), s'adresser à : SUFCO (Service Universitaire de Formation Continue) - Tél. : 04 67 14 55 55 - E-mail : [laurent.brandon@univ-montp3.fr](mailto:laurent.brandon@univ-montp3.fr)

Une fiche statut sera à remplir obligatoirement par les candidats salariés ou demandeurs d'emploi.

Une attention particulière est portée à toute demande en formation continue (SUFCO).

Sous réserve d'approbation, la Région Languedoc-Roussillon accorde un soutien financier à l'organisme SUFCO – Université Montpellier 3 pour la mise en œuvre de cette action de formation. Cette mesure concerne uniquement un nombre limité de demandeurs d'emploi.



## **8. Validation d'acquis professionnels ou de l'expérience**

Les candidats non titulaires du diplôme exigé peuvent prétendre à une validation des acquis professionnels ou à une validation des acquis de l'expérience. Ils doivent consulter les services du SUFCO (Service Universitaire de Formation Continue) - Tél. : 04 67 14 55 73 - E-mail : [laurent.brandon@univ-montp3.fr](mailto:laurent.brandon@univ-montp3.fr)

## **9. Diplômes étrangers**

Pour les recrutements à l'échelle internationale, les demandes sont traitées au cas par cas en fonction de la formation initiale et éventuellement du parcours professionnel du candidat.

**Attention :** Les candidats étrangers ou titulaires d'un diplôme étranger doivent s'adresser dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre de l'année civile :

Pour une admission :

**ETUDIANTS EUROPEENS :** Ils doivent consulter le site de "l'International" de l'Université Paul Valéry :

<http://www.univ-montp3.fr/ri/index.php?part=venir-ind-m2>

**ETUDIANTS ETRANGERS :** Ils doivent consulter le site de "l'International" de l'Université Paul Valéry :

<http://www.univ-montp3.fr/ri/index.php?part=venir-ind> et

<http://www.univ-montp3.fr/ri/index.php?part=venir-ind-m2>

Une date limite est fixée par chacun des services concernés pour le dépôt de demande d'admission et doit impérativement être respectée. La maîtrise de la langue française est obligatoire.